



LE CLUB DE SOCCER LES DRAGONS DE DRUMMOND

CHARTRE SUR L'ESPRIT SPORTIF POUR L'ARBITRE

- Je fais preuve de respect envers les autres arbitres, les joueurs, entraîneurs et spectateurs. À cet égard, je ne réplique pas aux provocations qui me sont adressées.
- J'appuie en tout temps mes confrères arbitres, qu'ils soient sur place ou en dehors, même lorsque je ne suis qu'un simple spectateur.
- Je me présente à mes parties dans une condition physique qui convient au niveau du soccer que j'arbitre et dans une tenue vestimentaire adéquate.
- Je fais preuve d'impartialité dans mes décisions, et pour éviter toute apparence contraire, je garde une certaine distance envers les responsables et joueurs des deux équipes.
- Je supporte la charte de l'esprit sportif, et je punis comme il se doit les actes et comportement qui contreviennent à ses principes et s'il y a lieu, je rédige un rapport complet et détaillé des actes et comportements reprochés.
- J'accepte le fait que, je vais commettre des erreurs, et je ne laisse pas ceci affecter ma performance, mon professionnalisme ou le contrôle de mes émotions.
- J'accepte le « feed-back » constructif offert par mes superviseurs afin de m'améliorer.

CODE D'ÉTHIQUE DE L'ARBITRE

- Connaître les règles et les interpréter de façon intelligente.
- Être toujours prêt, psychologiquement et physiquement.
- Avoir du "tact".
- Être juste et ferme dans toutes ses décisions.
- Mener la partie avec clame et confiance.
- Juger sagement et sans provocation.
- Accorder à toute partie une importance égale.
- Savoir que la partie est pour les joueurs et les laisser en évidence.
- S'améliorer continuellement.
- Traiter les joueurs, les instructeurs et les spectateurs avec courtoisie.
- Coopérer avec ses confrères officiels.

CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ARBITRE

- Il complètera convenablement les rapports de partie (jouée ou non) dans les délais prescrits;
- Il devra se déplacer par ses propres moyens.
- Il évitera toute forme de familiarité qui pourrait porter atteinte à son intégrité.
- Il n'échangera aucune partie avec l'un de ses confrères sans l'autorisation préalable de l'assignateur des Dragons.
- Il s'abstiendra de critiquer le travail effectué par ses confrères.
- Il sera honnête envers son employeur.
- Il participera obligatoirement à son stage de recyclage annuel.